



KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

Fonds Commun de Placement

BBR EUROPE

Attestation du commissaire aux comptes
sur la composition de l'actif au 31 décembre 2019



KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

Fonds Commun de Placement BBR EUROPE

4, avenue Hoche - 75008 Paris

Attestation du commissaire aux comptes sur la composition de l'actif au 31 décembre 2019

En notre qualité de commissaire aux comptes du fonds et en application des dispositions de l'article L. 214-17 du code monétaire et financier relatives au contrôle de la composition de l'actif, nous avons établi la présente attestation sur les informations figurant dans la composition de l'actif au 31 décembre 2019 ci-jointe.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de la société de gestion du fonds. Il nous appartient de nous prononcer sur la cohérence des informations contenues dans la composition de l'actif avec la connaissance que nous avons du fonds acquise dans le cadre de notre mission de certification des comptes annuels.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté essentiellement à réaliser des procédures analytiques et des entretiens avec les personnes qui produisent et contrôlent les informations données.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la cohérence des informations figurant dans le document joint avec la connaissance que nous avons du fonds acquise dans le cadre de notre mission de certification des comptes annuels.

Paris La Défense, le 19 février 2020

KPMG S.A.

Pascal Lagand
Associé

BBR EUROPE

COMPOSITION DE L'ACTIF

31/12/2019

INVENTAIRE EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ALLIANZ SE	EUR	6 530	1 426 152,00	2,32
DELIVERY HERO SE	EUR	25 500	1 799 280,00	2,94
FRESENIUS MEDICAL	EUR	16 600	1 094 936,00	1,78
GEA GROUP	EUR	27 200	801 856,00	1,31
HUGO BOSS NOM.	EUR	24 850	1 075 011,00	1,75
K S NOM	EUR	92 450	1 027 581,75	1,67
KION GROUP AG	EUR	14 900	917 244,00	1,49
PROSIEBEN SAT.1 MEDIA N	EUR	96 700	1 345 097,00	2,19
SAP SE	EUR	11 900	1 431 808,00	2,34
TUI AG NOM	EUR	96 000	1 094 400,00	1,78
VONOVIA SE	EUR	22 700	1 089 600,00	1,77
TOTAL ALLEMAGNE			13 102 965,75	21,34
BELGIQUE				
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	EUR	17 900	1 301 509,00	2,12
TOTAL BELGIQUE			1 301 509,00	2,12
ESPAGNE				
ACS ACTIVIDADES CONS Y SERV	EUR	36 900	1 315 485,00	2,13
BOLSAS Y MERCADOS ESPANOLES SA	EUR	26 550	912 789,00	1,49
EBRO FOODS	EUR	67 500	1 302 075,00	2,12
GAMESA CORPORATION TECNOLOGICA	EUR	47 400	741 099,00	1,21
MELIA HOTELS INTERNATIONAL	EUR	82 000	644 520,00	1,05
REPSOL	EUR	84 000	1 170 120,00	1,91
REPSOL SA RTS 31-12-19	EUR	84 000	35 532,00	0,06
TOTAL ESPAGNE			6 121 620,00	9,97
FINLANDE				
NOKIA (AB) OYJ	EUR	228 500	755 649,50	1,23
TOTAL FINLANDE			755 649,50	1,23
FRANCE				
AIR LIQUIDE PRIME DE FIDELITE	EUR	4 400	555 280,00	0,90
BOUYGUES	EUR	37 700	1 428 076,00	2,33
DANONE	EUR	7 904	584 105,60	0,95
DASSAULT AVIATION	EUR	850	994 500,00	1,62
ELIOR GROUP SCA	EUR	83 500	1 093 850,00	1,78
L'OREAL	EUR	1 100	290 400,00	0,47
L'OREAL PRIME DE FIDELITE	EUR	1 500	396 000,00	0,65
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	2 200	911 240,00	1,48

INVENTAIRE EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ORANGE	EUR	90 800	1 191 296,00	1,94
RENAULT SA	EUR	19 300	814 074,00	1,33
SAINT-GOBAIN	EUR	16 000	584 000,00	0,95
SANOFI	EUR	17 000	1 523 540,00	2,49
TOTAL	EUR	27 500	1 353 000,00	2,20
TOTAL FRANCE			11 719 361,60	19,09
IRLANDE				
GLANBIA PLC	EUR	49 700	509 922,00	0,83
TOTAL IRLANDE			509 922,00	0,83
ITALIE				
ASSICURAZIONI GENERALI	EUR	51 000	938 145,00	1,53
ENEL SPA	EUR	203 000	1 435 616,00	2,35
ENI SPA	EUR	90 600	1 254 447,60	2,04
INTERPUMP GROUP	EUR	33 350	941 804,00	1,53
INTESA SANPAOLO SPA	EUR	288 000	676 368,00	1,10
TOTAL ITALIE			5 246 380,60	8,55
NORVEGE				
TOMRA SYSTEMS ASA	NOK	15 900	448 768,22	0,73
TOTAL NORVEGE			448 768,22	0,73
PAYS-BAS				
KONINKLIJKE DSM	EUR	6 350	737 235,00	1,20
UNILEVER NV	EUR	22 700	1 162 921,00	1,90
TOTAL PAYS-BAS			1 900 156,00	3,10
ROYAUME UNI				
ASTRAZENECA PLC	GBP	19 100	1 707 730,37	2,78
DIAGEO	GBP	32 800	1 233 855,20	2,01
RECKITT BENCKISER PLC	GBP	16 600	1 195 832,16	1,95
ROYAL DUTCH SHELL - A	EUR	60 750	1 589 523,75	2,59
TOTAL ROYAUME UNI			5 726 941,48	9,33
SUEDE				
ESSITY	SEK	47 300	1 366 460,54	2,22
HEXAGON AB -B	SEK	15 850	796 535,78	1,30
TOTAL SUEDE			2 162 996,32	3,52
SUISSE				
BARRY CALLEBAUT AG	CHF	800	1 575 824,58	2,56
CIE FIN RICHEMONT N	CHF	14 600	1 023 103,00	1,67
DUFREY AG	CHF	11 350	1 004 078,68	1,64
NESTLE NOM.	CHF	15 750	1 520 439,47	2,48
NOVARTIS AG NOMINATIF	CHF	14 950	1 265 805,23	2,06

INVENTAIRE EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ROCHE HOLDING AG	CHF	5 200	1 504 330,20	2,45
TOTAL SUISSE			7 893 581,16	12,86
TOTAL Actions & val. ass. ng. sur marchés régl. ou ass.			56 889 851,63	92,67
TOTAL Actions et valeurs assimilées			56 889 851,63	92,67
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
CPR MONETAIRE SR I	EUR	55	1 128 967,95	1,84
R-CO COURT TERME C	EUR	542,7905	2 156 246,12	3,51
R-CO COURT TERME IC	EUR	0,08	595 947,32	0,97
TOTAL FRANCE			3 881 161,39	6,32
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			3 881 161,39	6,32
TOTAL Organismes de placement collectif			3 881 161,39	6,32
Créances			7 997,50	0,01
Dettes			-107 411,49	-0,17
Comptes financiers			717 160,25	1,17
Actif net			61 388 759,28	100,00
BBR EUROPE	EUR	269 135,877	228,09	



KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

Fonds Commun de Placement

BBR EUROPE

***Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2019***



KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

Fonds Commun de Placement BBR EUROPE

4, avenue Hoche - 75008 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

Aux porteurs de parts,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif BBR EUROPE constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 23 mars 2020

KPMG S.A.

Pascal Lagand
Associé

BILAN ACTIF AU 31/12/2019 EN EUR

	31/12/2019	31/12/2018
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts	0,00	0,00
Instruments financiers	60 771 013,02	57 404 885,14
Actions et valeurs assimilées	56 889 851,63	52 604 147,17
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	56 889 851,63	52 604 147,17
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<i>Titres de créances négociables</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Autres titres de créances</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	3 881 161,39	4 800 737,97
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	3 881 161,39	4 800 737,97
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	7 997,50	59 505,10
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	7 997,50	59 505,10
Comptes financiers	717 160,25	1 274 896,03
Liquidités	717 160,25	1 274 896,03
Total de l'actif	61 496 170,77	58 739 286,27

BILAN PASSIF AU 31/12/2019 EN EUR

	31/12/2019	31/12/2018
Capitaux propres		
Capital	62 147 683,71	56 467 506,75
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-1 047 739,02	1 887 958,38
Résultat de l'exercice (a, b)	288 814,59	284 958,00
Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	61 388 759,28	58 640 423,13
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	107 411,49	98 628,69
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	107 411,49	98 628,69
Comptes financiers	0,00	234,45
Concours bancaires courants	0,00	234,45
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	61 496 170,77	58 739 286,27

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 31/12/2019 EN EUR

	31/12/2019	31/12/2018
Opérations de couverture		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31/12/2019 EN EUR

	31/12/2019	31/12/2018
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	172,10	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	1 552 196,24	1 003 494,62
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
Total (1)	1 552 368,34	1 003 494,62
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	3 501,77	1 405,07
Autres charges financières	0,00	0,00
Total (2)	3 501,77	1 405,07
Résultat sur opérations financières (1 - 2)	1 548 866,57	1 002 089,55
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	1 227 917,12	835 005,02
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	320 949,45	167 084,53
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-32 134,86	117 873,47
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	288 814,59	284 958,00

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés .

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.

Titres de créances négociables :

Les titres de créances négociables sont évalués par la SGP lors de l'établissement de chaque valeur liquidative selon les règles suivantes :

Les TCN de plus de 3 mois sont évalués :

- Pour ceux faisant l'objet de transactions significatives, au prix du marché.
- Pour ceux ne faisant pas l'objet de transactions significatives, par application d'une méthode actuarielle, le taux du marché retenu étant l'Euribor de durée équivalente.

Les TCN d'une durée de vie inférieure à 3 mois (y compris les BTF et les BTAN) et ne présentant pas de sensibilité particulière au marché sont évalués :

- Par linéarisation de la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement pour les TCN de moins de 3 mois à l'émission.

- Par linéarisation de la différence entre la dernière valorisation constatée au prix du marché et la valeur de remboursement pour les TCN d'une durée résiduelle inférieure à 3 mois

OPCVM/FIA :

Les parts ou actions d'OPCVM ou de FIA sont valorisés à la dernière valeur liquidative connue le jour de valorisation de l'OPCVM.

Toutefois, les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de la valorisation de l'OPCVM sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de change sont valorisés à leur valeur de marché.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net.

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion sont intégralement versés à la société de gestion qui prend en charge l'ensemble des frais de fonctionnement des OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.

Le taux appliqué est de 2,00% TTC sur la base de l'actif net déduit des OPC de la société de gestion.

La rétrocession de frais de gestion à percevoir est prise en compte à chaque valeur liquidative. Le montant provisionné est égal à la quote-part de rétrocession acquise sur la période considérée.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts. Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Sommes Distribuables	Part
Affectation du résultat net	Capitalisation
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 31/12/2019 EN EUR

	31/12/2019	31/12/2018
Actif net en début d'exercice	58 640 423,13	41 066 706,88
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	1 829 850,31	26 831 478,24
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-7 970 232,28	-3 331 406,17
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	2 050 263,56	2 666 077,96
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-2 416 863,09	-920 373,50
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-625 473,93	-389 972,84
Différences de change	319 884,28	52 979,38
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	9 233 800,19	-7 496 519,64
Différence d'estimation exercice N	2 112 128,12	-7 121 672,07
Différence d'estimation exercice N-1	7 121 672,07	-374 847,57
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N-1	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	320 949,45	167 084,53
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments *	6 157,66	-5 631,71
Actif net en fin d'exercice	61 388 759,28	58 640 423,13

*N: * resultat fusion avec Hoche Europe
N-1 soulte fusion 14/12 du fonds Hoche Europe

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers		
TOTAL Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Hors-bilan		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	717 160,25	1,17
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	717 160,25	1,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	CHF		GBP		SEK		Autres devises	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	7 893 581,16	12,86	4 137 417,73	6,74	2 162 996,32	3,52	448 768,22	0,73
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	22 794,34	0,04	91 351,23	0,15	227 394,39	0,37	22 084,42	0,04
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	31/12/2019
Créances	
Coupons et dividendes en espèces	7 997,50
Total des créances	7 997,50
Dettes	
Frais de gestion	107 411,49
Total des dettes	107 411,49

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	8 604,941	1 829 850,31
Parts rachetées durant l'exercice	-36 755,912	-7 970 232,28
Solde net des souscriptions/rachats	-28 150,971	-6 140 381,97

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7.FRAIS DE GESTION

	31/12/2019
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 227 917,12
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,00
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des titres faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2019
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des titres constitutifs de dépôts de garantie

	31/12/2019
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille

	Code Isin	Libellés	31/12/2019
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			2 752 193,44
	FR0007442496	R-CO COURT TERME C	2 156 246,12
	FR0010793026	R-CO COURT TERME IC	595 947,32
Instruments financiers à terme			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/12/2019	31/12/2018
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	288 814,59	284 958,00
Total	288 814,59	284 958,00

	31/12/2019	31/12/2018
BBR EUROPE		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	288 814,59	284 958,00
Total	288 814,59	284 958,00

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/12/2019	31/12/2018
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-1 047 739,02	1 887 958,38
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-1 047 739,02	1 887 958,38

	31/12/2019	31/12/2018
BBR EUROPE		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-1 047 739,02	1 887 958,38
Total	-1 047 739,02	1 887 958,38

**3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS
CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS
EXERCICES**

	31/12/2015	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019
Actif net en EUR	27 131 469,10	28 941 728,50	41 066 706,88	58 640 423,13	61 388 759,28
Nombre de titres	136 084,718	139 619,869	181 793,841	297 286,848	269 135,877
Valeur liquidative unitaire en EUR	199,37	207,28	225,89	197,25	228,09
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	25,86	4,93	12,17	6,35	-3,89
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	0,35	2,13	1,02	0,95	1,07

3.12. INVENTAIRE EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ALLIANZ SE	EUR	6 530	1 426 152,00	2,32
DELIVERY HERO SE	EUR	25 500	1 799 280,00	2,94
FRESENIUS MEDICAL	EUR	16 600	1 094 936,00	1,78
GEA GROUP	EUR	27 200	801 856,00	1,31
HUGO BOSS NOM.	EUR	24 850	1 075 011,00	1,75
K S NOM	EUR	92 450	1 027 581,75	1,67
KION GROUP AG	EUR	14 900	917 244,00	1,49
PROSIEBEN SAT.1 MEDIA N	EUR	96 700	1 345 097,00	2,19
SAP SE	EUR	11 900	1 431 808,00	2,34
TUI AG NOM	EUR	96 000	1 094 400,00	1,78
VONOVIA SE	EUR	22 700	1 089 600,00	1,77
TOTAL ALLEMAGNE			13 102 965,75	21,34
BELGIQUE				
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	EUR	17 900	1 301 509,00	2,12
TOTAL BELGIQUE			1 301 509,00	2,12
ESPAGNE				
ACS ACTIVIDADES CONS Y SERV	EUR	36 900	1 315 485,00	2,13
BOLSAS Y MERCADOS ESPANOLES SA	EUR	26 550	912 789,00	1,49
EBRO FOODS	EUR	67 500	1 302 075,00	2,12
GAMESA CORPORATION TECNOLOGICA	EUR	47 400	741 099,00	1,21
MELIA HOTELS INTERNATIONAL	EUR	82 000	644 520,00	1,05
REPSOL	EUR	84 000	1 170 120,00	1,91
REPSOL SA RTS 31-12-19	EUR	84 000	35 532,00	0,06
TOTAL ESPAGNE			6 121 620,00	9,97
FINLANDE				
NOKIA (AB) OYJ	EUR	228 500	755 649,50	1,23
TOTAL FINLANDE			755 649,50	1,23
FRANCE				
AIR LIQUIDE PRIME DE FIDELITE	EUR	4 400	555 280,00	0,90
BOUYGUES	EUR	37 700	1 428 076,00	2,33
DANONE	EUR	7 904	584 105,60	0,95
DASSAULT AVIATION	EUR	850	994 500,00	1,62
ELIOR GROUP SCA	EUR	83 500	1 093 850,00	1,78
L'OREAL	EUR	1 100	290 400,00	0,47
L'OREAL PRIME DE FIDELITE	EUR	1 500	396 000,00	0,65
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	2 200	911 240,00	1,48

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ORANGE	EUR	90 800	1 191 296,00	1,94
RENAULT SA	EUR	19 300	814 074,00	1,33
SAINT-GOBAIN	EUR	16 000	584 000,00	0,95
SANOFI	EUR	17 000	1 523 540,00	2,49
TOTAL	EUR	27 500	1 353 000,00	2,20
TOTAL FRANCE			11 719 361,60	19,09
IRLANDE				
GLANBIA PLC	EUR	49 700	509 922,00	0,83
TOTAL IRLANDE			509 922,00	0,83
ITALIE				
ASSICURAZIONI GENERALI	EUR	51 000	938 145,00	1,53
ENEL SPA	EUR	203 000	1 435 616,00	2,35
ENI SPA	EUR	90 600	1 254 447,60	2,04
INTERPUMP GROUP	EUR	33 350	941 804,00	1,53
INTESA SANPAOLO SPA	EUR	288 000	676 368,00	1,10
TOTAL ITALIE			5 246 380,60	8,55
NORVEGE				
TOMRA SYSTEMS ASA	NOK	15 900	448 768,22	0,73
TOTAL NORVEGE			448 768,22	0,73
PAYS-BAS				
KONINKLIJKE DSM	EUR	6 350	737 235,00	1,20
UNILEVER NV	EUR	22 700	1 162 921,00	1,90
TOTAL PAYS-BAS			1 900 156,00	3,10
ROYAUME UNI				
ASTRAZENECA PLC	GBP	19 100	1 707 730,37	2,78
DIAGEO	GBP	32 800	1 233 855,20	2,01
RECKITT BENCKISER PLC	GBP	16 600	1 195 832,16	1,95
ROYAL DUTCH SHELL - A	EUR	60 750	1 589 523,75	2,59
TOTAL ROYAUME UNI			5 726 941,48	9,33
SUEDE				
ESSITY	SEK	47 300	1 366 460,54	2,22
HEXAGON AB -B	SEK	15 850	796 535,78	1,30
TOTAL SUEDE			2 162 996,32	3,52
SUISSE				
BARRY CALLEBAUT AG	CHF	800	1 575 824,58	2,56
CIE FIN RICHEMONT N	CHF	14 600	1 023 103,00	1,67
DUFREY AG	CHF	11 350	1 004 078,68	1,64
NESTLE NOM.	CHF	15 750	1 520 439,47	2,48
NOVARTIS AG NOMINATIF	CHF	14 950	1 265 805,23	2,06

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ROCHE HOLDING AG	CHF	5 200	1 504 330,20	2,45
TOTAL SUISSE			7 893 581,16	12,86
TOTAL Actions & val. ass. ng. sur marchés régl. ou ass.			56 889 851,63	92,67
TOTAL Actions et valeurs assimilées			56 889 851,63	92,67
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
CPR MONETAIRE SR I	EUR	55	1 128 967,95	1,84
RMM COURT TERME C	EUR	542,7905	2 156 246,12	3,51
RMM COURT TERME IC	EUR	0,08	595 947,32	0,97
TOTAL FRANCE			3 881 161,39	6,32
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			3 881 161,39	6,32
TOTAL Organismes de placement collectif			3 881 161,39	6,32
Créances			7 997,50	0,01
Dettes			-107 411,49	-0,17
Comptes financiers			717 160,25	1,17
Actif net			61 388 759,28	100,00

BBR EUROPE	EUR	269 135,877	228,09
-------------------	------------	--------------------	---------------

1-Rapport de gestion financière

Objectif de gestion : L'objectif de gestion du fonds est de réaliser une performance nette de frais de gestion supérieure à celle de l'indice Stoxx Europe 50, dividendes nets réinvestis, (code Bloomberg SX5R), sur la période d'investissement recommandée. Son principal moteur de performance repose sur son exposition aux marchés d'actions européens.

Indicateur de référence : Le FCP n'étant pas indiciel, l'indice Stoxx Europe 50 est retenu comme indicateur de comparaison a posteriori de la performance. Le fonds peut cependant réaliser des investissements très différents de la composition de l'indice, en termes de choix de valeurs, de pondération des valeurs ou de répartition par pays au sein de l'Europe, pouvant générer des écarts de performance significatifs par rapport à l'indice retenu.

Cet indice est calculé en euros, dividendes nets réinvestis, par Stoxx Limited. Il regroupe 50 sociétés parmi les plus représentatives des grandes capitalisations de 18 pays Européens. Des informations sur cet indice sont disponibles sur le site www.stoxx.com

A la date de la dernière mise à jour du présent prospectus, l'administrateur de l'indice de référence n'est pas inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Profil de risque : Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la Société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Risque Actions : Le principal risque auquel l'investisseur est exposé est le risque actions. En effet, la variation du cours des actions peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative de l'OPCVM. En période de baisse du marché des actions, la valeur liquidative peut baisser.

Risque de perte en capital : La perte en capital se produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à sa valeur d'achat. Le porteur de part est averti que son capital initialement investi peut ne pas lui être restitué. Le fonds ne bénéficie d'aucune garantie ou protection en capital.

Risque de change : Il s'agit du risque de baisse des devises d'investissement par rapport à la devise de référence du portefeuille, l'euro. En cas de baisse d'une devise par rapport à l'euro, la valeur liquidative peut baisser. Le fonds pourra être exposé au risque de change à hauteur de 100% de son actif, essentiellement sur la livre sterling, la couronne danoise, la couronne suédoise, la couronne norvégienne et le franc suisse. Il ne sera pas exposé au risque de change des pays émergents.

Risque de taux : l'OPCVM peut être investi dans des produits de taux. En cas de hausse des taux d'intérêt, la valeur des produits à taux fixe peut baisser et entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de crédit : l'OPCVM peut être investi dans des instruments monétaires ou obligataires. Le risque de crédit correspond au risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur ou de défaut de ce dernier. Dans ce cas la valeur des titres de créances dans lesquels est investi l'OPCVM, peut baisser et entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de contrepartie : le risque de contrepartie résulte des contrats financiers de gré à gré conclus avec une contrepartie, tels que les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres et tout autre contrat dérivé conclu de gré à gré. Le risque de contrepartie mesure le risque de perte pour l'OPCVM résultant du fait que la contrepartie à une opération peut faillir à ses obligations avant que l'opération ait été réglée de manière définitive sous la forme d'un flux financier.

Sur l'année 2019 la VL passant de 197.25€ au 31/12/2018 à 228.09€ au 31/12/2019 soit une hausse de 15.63% à comparer à la performance de l'indice de référence Stoxx Europe 50 de 27.36%.

Les performances passées ne présagent pas des performances à venir.

1^{er} trimestre 2019

Après avoir fortement corrigé sur le dernier trimestre 2018, les marchés d'actions européens sont nettement repartis à la hausse dès début janvier, à la suite du changement d'attitude de la Réserve Fédérale américaine qui a décidé de ne pas poursuivre sa politique de relèvement des taux directeurs en 2019. Dans son sillage, la Banque Centrale Européenne a indiqué en Mars poursuivre sa politique monétaire accommodante. Sous l'effet de ces deux puissants stimulants et grâce également à des perspectives plus positives sur l'issue des négociations commerciales entre les Etats-Unis et la Chine, à des résultats 2018 de bonne facture, à la mise en oeuvre d'un plan de soutien à l'économie par le gouvernement chinois, l'ensemble des marchés européens s'est nettement repris sur le trimestre, l'indice Stoxx Europe 50 dividendes nets réinvestis affichant pour sa part une progression de 13,93% sur la période. La moindre progression de BBR Europe est notamment due à la part de cash qui a été conservée ainsi qu'à la sous-exposition sur le marché des actions du Royaume-Uni, qui, bien que les modalités du Brexit ne soient toujours pas définies, s'est nettement redressé sur le trimestre. La sous-pondération en valeurs suisses a également coûté, de même que les investissements en ProSieben et TUI.

Les principaux achats	Les principales ventes
ASTRAZENECA	ICA GRUPPEN
REPSOL	ASSA ABLOY
PROSIEBEN	PIRELLI
TOTAL	ALSTOM
DELIVERY HERO	KLEPIERRE

2^{ème} trimestre 2019

Après avoir été très fortement soutenus au premier trimestre 2019 par le changement d'attitude des banques centrales américaine et européenne, dorénavant prêtes à baisser leurs taux directeurs afin de soutenir une économie mondiale en décélération, les marchés d'actions européens ont à nouveau progressé sur le second trimestre, mais à un rythme beaucoup plus modéré. Les investisseurs ont en effet oscillé entre confiance envers les banques centrales, qui feront en sorte de soutenir la croissance mondiale, et incertitudes sur l'issue des négociations commerciales entre les USA et la Chine, et sur le Brexit, ceci dans un contexte de ralentissement économique mondial avéré au sein duquel les entreprises font part du manque de visibilité sur leurs activités et pour certaines de l'impact de la mise en application de droits de douane tant par les Etats-Unis que par la Chine. Sur le trimestre, BBR Europe enregistre une progression de 2,19% contre 3,52% pour son indice de référence. La sous-exposition aux valeurs anglaises a été maintenue sur le trimestre et n'a pas coûté en performance. L'exposition aux valeurs suisses a été renforcée mais BBR Europe demeure encore sous-exposé à ce pays par rapport à son indice de référence. Le niveau de liquidités a été maintenu, la progression des marchés d'actions paraissant élevée au regard des incertitudes politiques et du ralentissement de la croissance mondiale.

Les principaux achats	Les principales ventes
BEIERSDORF AG	CARGOTEC
NOVARTIS AG	SGS
INTERPUMP GROUP	BAYER AG
	INGENICO
	MEGGITT

3^{ème} trimestre 2019

Soutenus par les politiques accommodantes des banques centrales et notamment par la reprise des rachats d'actifs de la Banque Centrale Européenne, les marchés européens ont poursuivi leur progression sur le troisième trimestre, à l'exception de l'Allemagne dont le marché s'est replié de 0,14%. Pour autant, l'environnement macro-économique et géopolitique offre peu de visibilité. La croissance mondiale décélère et la situation géopolitique incite à la prudence. En effet, l'OCDE vient de réviser ses prévisions de croissance pour 2019 et 2020 à 3% contre 4% un an auparavant, un brexit sans accord n'est pour l'heure pas impossible, le président Trump est visé par une procédure de mise en accusation, les émeutes à Hong Kong mettent le gouvernement chinois en difficulté et les tensions dans le golfe persique sont montées d'un cran mi septembre après l'attaque de sites pétroliers saoudiens de première importance. Le ralentissement du commerce mondial a particulièrement affecté l'Allemagne dont la bonne santé économique dépend beaucoup du niveau de ses exportations. Dans ce contexte, BBR Europe a été pénalisé par sa sur-exposition aux valeurs allemandes, et sa sous exposition aux valeurs suisses et anglaises. Sa progression sur le trimestre a été de 0,71% contre 2,47% pour son indice de référence. Le niveau de liquidité a été maintenu autour de 10% pour tenir compte de ce contexte plus compliqué. Les publications de résultats du troisième trimestre à venir constitueront un bon indicateur de la résistance ou non de l'économie mondiale et pourraient créer des points d'achats sur certaines valeurs.

Les principaux achats	Les principales ventes
UNILEVER NV (A)	GEBERIT AG (V)
HUGO BOSS AG (A)	VIVENDI (V)
NOVARTIS AG (R)	FERROVIAL (V)
INTERPUMP GROUP (R)	NEXANS (V)
GLANBIA PLC (R)	DELIVERY HERO SE (AL)

4^{ème} trimestre 2019

L'action des banques centrales tout au long de l'année, et, au quatrième trimestre, la probabilité d'une signature rapide d'un accord partiel entre la Chine et les Etats-Unis dans le cadre des négociations commerciales entre les deux pays et la possibilité d'une issue au Brexit avec l'élection de Boris Johnson ont conduit à la forte progression de la plupart des marchés d'actions notamment européens. Ce très bon millésime pour les actions européennes est essentiellement dû à quelques grands leaders des secteurs du luxe, de l'aéronautique et de la technologie. Il est à noter que le secteur financier, après un premier semestre difficile, s'est redressé significativement en fin d'année. Les performances les moins bonnes concernent les secteurs les plus en difficultés dans un contexte de ralentissement de la croissance et de guerre commerciale (chimie, automobile, télécommunications). Dans ce contexte, BBR Europe, pénalisé par sa sous-exposition au luxe et à la technologie, a progressé de 3,33% contre 5,38% pour son indice de référence sur le trimestre, réalisant une performance annuelle de 15,63% contre 27,36% pour son indice. Parmi les déceptions ce trimestre, la contreperformance de Nokia malgré son positionnement dans le cadre du développement de la 5G. Les sujets de satisfaction ont porté sur le redressement de Kion, valeur industrielle allemande, le parcours exceptionnel de Delivery Hero (+70% sur le quatrième trimestre), leader dans le domaine des commandes en ligne de livraisons de repas et l'offre sur Bolsas y Mercados Espagnoles, l'équivalent espagnol de la bourse de Paris, à un prix très supérieur au cours d'achat de la valeur. La poche de

liquidité représente 7,5% du fonds à la fin du trimestre. Même si les anticipations pour les mois à venir tablent sur une stabilisation de l'économie mondiale autour de 3%, les risques politiques et géopolitiques restent présents et nous conduisent à être sélectifs dans nos investissements.

Les principaux achats	Les principales ventes
ACTI DE CONS Y SERV (R)	CPR MONETAIRE SRI (AL)
ANHEUSER-BUSCH INBEV SA/NV (R)	BEIERSDORF AG (V)
HUGO BOSS AG (R)	BUZZI UNICEM (V)
TOMRA SYSTEMS AS (A)	HENKEL AG AND COKGAA PREF (V)
SANOFI (R)	COVESTRO AG (V)

Au 31/12/2018 la proportion d'investissement de l'actif en titres ou droits éligibles au PEA était de 79,81%

2- Informations réglementaires

En application des dispositions du règlement général de l'AMF, WARGNY-BBR, société de gestion de votre OPCVM, doit rendre compte de sa pratique de vote en matière d'utilisation des droits de vote. La procédure et la politique de vote de BBR EUROPE est accessible au siège de la société de gestion.

Le fonds a voté sur 46 assemblées au cours de l'année 2019, soit un total de 546 résolutions.

Sur ces assemblées, il y a 28 sur lesquelles le fonds a voté "non" à au moins une résolution soit 60,87%

Nombre total de votes OUI : 360 sur 546, soit 65,93%.

Nombre total de votes NON ou ABSTENTIONS : 186 sur 546, soit 34,07%.

Le rapport détaillé des votes est disponible sur demande auprès de la société de gestion.

3- Choix des intermédiaires

WARGNY-BBR met en œuvre une politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires financiers auprès desquels sont transmis les ordres résultant de ses choix d'investissement dans le cadre de la gestion collective.

L'évaluation des intermédiaires sélectionnés est annuelle et tient compte notamment des points suivants : la qualité de leur service d'acquisition des ordres, la rapidité à délivrer les meilleurs cours pour un instrument donné, la qualité du traitement, de l'enregistrement, de la confirmation et du règlement de l'ordre, la qualité de l'analyse financière produite, leur solidité financière telle qu'appréciée par Rothschild Martin Maurel en sa qualité de dépositaire des comptes gérés par WARGNY-BBR, et surtout le fait d'avoir mis en place des mécanismes leur permettant de répondre eux-même aux principes de *Best Execution* instaurés par la directive MIF. En effet, WARGNY-BBR a exigé de leur part un engagement de garantie de meilleure exécution des ordres que WARGNY-BBR leur transmet. Cet engagement a été formalisé notamment par la remise de leur politique d'exécution des ordres, soumise de leur part à un processus de test et de contrôle.

4- Prise en compte des critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance dans la gestion des OPCVM

Conformément à l'article L.533-22-1 du code monétaire et financier : compte tenu de la politique d'investissement de BBR Europe, WARGNY-BBR a décidé que ces critères ne constitueraient pas des éléments d'exclusion ou d'inclusion de titres dans ses choix de gestion.

5- Techniques de gestion efficace de portefeuille

Néant

6- Commission de performance

Néant.

7- Evènements intervenus au cours de l'exercice

RAS

8- Risque global

La méthode de calcul du risque global est la méthode du calcul de l'engagement.

9- Politique de rémunération

La politique de rémunération de la société de gestion a été conçue pour protéger les intérêts des clients, éviter les conflits d'intérêts et garantir qu'il n'y a pas d'incitation à une prise de risque excessive.

Elle met en oeuvre les principes suivants : payer pour la performance, partager la création de richesse, aligner à long terme les intérêts des collaborateurs et de l'entreprise et promouvoir un élément d'association financière des collaborateurs aux risques.

Les détails de la politique de rémunération actualisée, comprenant notamment les personnes responsables de l'attribution des rémunérations et des avantages et une description de la manière dont ils sont calculés sont disponibles sur le site internet : <http://www.wargnybbr.com>. Un exemplaire papier est également mis à disposition gratuitement sur simple demande écrite auprès de la société de gestion.

10 - Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation - Règlementation SFTR

Le fonds n'a pas eu recours à des opérations d'acquisition et cession temporaire de titres au cours de l'année 2019

11 - Effet de levier

100% par défaut selon la méthode brute et de l'engagement

12 - Liquidité

Sur la période :

- Aucun actif n'a fait l'objet d'un traitement spécial du fait de leur nature non liquide
- Aucune disposition particulière nouvelle n'est mise en place pour la gestion de la liquidité du fonds
- Le profil de risque du fonds sur la période est décrit ci-dessus et est décrit plus généralement dans le prospectus.

13 - Informations sur les instruments financiers et placements collectifs du groupe ou pour lesquels le groupe a un intérêt particulier :

Information dans l'annexe des comptes annuels.